

Pensez à apporter avec vous

- Vos documents médicaux et biologiques : ordonnances des traitements, bilans sanguins et biologiques, compte rendus médicaux récents, carnets de vaccination, résultats d'imagerie
- Vos documents administratifs : carte d'identité, cartes vitale et de mutuelle
- Vos lunettes de vue, prothèses auditives et cannes éventuelles

L'accompagnement par un de vos proches est recommandé.

Informations pratiques

Mon rendez-vous d'oncogériatrie

DATE DU RENDEZ-VOUS :

HEURE DU RENDEZ-VOUS :

NOTE

Livret distribué par



Edition Septembre 2025



L'évaluation gériatrique en oncologie

UNE PRISE EN CHARGE
PERSONNALISÉE DES PATIENTS
ÂGÉS ATTEINTS DE CANCER



www.oncorif.fr

En pratique

Dans le cadre de la prise en charge de votre cancer, les traitements envisagés seront discutés et validés avec différents professionnels de la cancérologie en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP).

Avant de démarrer les traitements ou pendant les traitements, votre médecin peut demander de réaliser une évaluation globale de votre état de santé dite évaluation gériatrique. Elle vise à définir la prise en charge la plus adaptée et de préserver au maximum votre autonomie et votre qualité de vie.

L'âge en lui-même n'empêche pas le traitement spécifique du cancer (chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie....)

Cette évaluation s'adresse en priorité aux personnes chez qui une fragilité a été dépistée ou / un besoin d'accompagnement.

Ses objectifs sont :

- D'adapter éventuellement le traitement du cancer pour favoriser sa tolérance
- De mettre en place des soins de support pour maintenir la qualité de vie et l'autonomie



L'évaluation se déroule lors d'une consultation d'environ 1H ou lors d'une hospitalisation de jour d'une demi-journée.

Elle est conduite par une équipe formée à l'oncogériatrie : un médecin oncologue ou un médecin gériatre, et selon les établissements une infirmière et/ou d'autres professionnels comme une diététicienne, une assistante sociale, un psychologue...

Elle consiste en un examen médical complet, la réalisation de différents tests et un entretien sur :

- Votre alimentation
- Vos problèmes de santé et vos traitements
- Vos douleurs éventuelles
- Votre moral
- Votre mémoire
- Votre autonomie
- Votre mobilité ou capacités motrices

Elle fait l'objet d'un compte rendu adressé à votre cancérologue et/ou votre médecin traitant.

Les résultats de l'évaluation vont permettre la mise en place d'actions spécifiques pour améliorer votre état de santé (PPS : plan personnalisé de soins) comme des séances de rééducation, des conseils nutritionnels, un suivi par un psychologue etc.